

La Roche-sur-Yon, le 10 novembre 2020

## **Les médiathèques de La Roche-sur-Yon reprennent leur service de drive**

**A partir d'aujourd'hui, mardi 10 novembre, il sera de nouveau possible d'emprunter ou de rendre des documents auprès des 4 médiathèques de La Roche-sur-Yon.**

### **Comment rendre ses documents ?**

Les usagers peuvent retourner leurs livres, revues, CD et DVD dans les 4 médiathèques de La Roche-sur-Yon (quel que soit le site de prêt), via un système de dépôt à l'entrée des médiathèques ou dans les boîtes de retour prévues à cet effet :

- **Médiathèque Benjamin-Rabier** (esplanade Jeannie-Mazurelle)
  - Dans le sas d'accueil (des caisses seront prévues pour le dépôt, le bâtiment ne sera pas ouvert au public) du mardi au samedi, de 13h à 18h, sans rendez-vous
  - Dans la boîte de retour située au 17 bis rue La Fayette, du mardi au samedi, après 18h

***Les vinyles, les œuvres de l'artothèque et les instruments de musique sont à retourner uniquement dans le sas d'accueil de cette médiathèque.***

- **Médiathèque Léopold Sédar-Senghor** (rue Champollion)
  - Dans le sas d'accueil (des caisses seront prévues pour le dépôt, le bâtiment ne sera pas ouvert au public) du mardi au samedi, de 13h à 18h, sans rendez-vous

***Les jeux et jouets sont à retourner uniquement dans le sas d'accueil de cette médiathèque.***

- **Médiathèque Alain-Sabaud** (106, rue du Général Guérin)
  - Dans la boîte de retour située dans le hall de la Mairie annexe du Bourg-sous-La-Roche, du mardi au samedi, de 9h à 18h
- **Médiathèque Félix-Leclerc** (rue Flora-Tristan)
  - Dans la boîte de retour située rue Flora-Tristan, du mardi au samedi, de 9h à 18h.

### **Comment choisir ses documents ?**

Tous les documents sont empruntables (livres, revues, CD, DVD, instruments, œuvres, jouets), suivant le même quota et la même durée de prêt (3 semaines). Ils peuvent être réservés en ligne sur le catalogue disponible sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr) ou par téléphone auprès des bibliothécaires du mardi au samedi, de 13h à 18h. Ces derniers peuvent également proposer une sélection aux usagers qui manqueraient d'inspiration.

### **Comment retirer ses documents ?**

3 sites seront disponibles pour le retrait de documents : Benjamin-Rabier, Léopold Sédar-Senghor et Alain-Sabaud. Pour cela, les usagers devront réserver un créneau en ligne sur [www.larochesuryon.fr/mediatheques](http://www.larochesuryon.fr/mediatheques) ou par téléphone :

- Médiathèque Benjamin-Rabier : 02 51 47 48 60
- Médiathèque Léopold Sédar-Senghor : 02 51 37 48 68
- Médiathèque Alain-Sabaud : 02 51 37 92 47

Les retraits se feront du mardi au samedi, de 13h à 18h. La case à cocher sur l'attestation de déplacement dérogatoire est « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».



### **Contact presse**

SIRISAWAT Malvina – Tél : 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)